

# Interview du Dr Bernard Dalbergue : « Le Gardasil sera le plus grand scandale sanitaire de tous les temps »

15 avril 2014 - 00:00 - [Coups de gueule](#) - Par Jean-Baptiste Talmont - Commentaires (4)



Médecin (peu de temps) en hôpital, Bernard Dalbergue s'est vite laissé séduire par le confort des laboratoires pharmaceutiques. Moins de cris, de douleurs, de mort. Les costumes, les belles voitures, l'argent, les malversations coulent à flot. Jusqu'au moment où sa conscience semble s'être réveillée et qu'il a balancé toutes les manœuvres dans un livre, « [Omerta dans les labos pharmaceutiques : confessions d'un médecin](#) » (Flammarion, 300 p., 19 euros).

**On va prendre le temps de creuser les questions, mais après avoir écrit un tel livre, c'est quoi l'avenir d'un médecin « superviseur » de médicaments pour un labo, quand il balance sur ses pratiques ? On est « grillé » non ?**

Vous croyez ? Non, non, j'ai été contacté par des chasseurs de tête. Des laboratoires qui ont connu des heures sombres comme Ellie Lilly cherchent à assainir leur image par de parfaites pratiques professionnelles. Sans rien dévoiler de ce que sera mon avenir – d'ailleurs, je ne le connais pas et ne suis pas certain de vouloir rempiler dans la vente de médicaments –, je suis rassuré d'avoir ce genre de contacts. Mais ça ne m'étonne pas. Un de mes engagements depuis le début de cette aventure, c'est de dire et répéter qu'il n'y a qu'une minorité de laboratoires qui sont de vrais moutons noirs. Quand on gravite dans ce milieu, petit où tout se dit et se sait, les infos circulent. Je n'ai pas travaillé avec tous les labos non plus, il y a toujours de l'espace pour le doute. Mais depuis 20 ans que je travaille, c'est toujours les mêmes noms qui reviennent.

**Ah oui... lesquels ?**

C'est à la justice de faire son boulot. Pour ma part, je parle de ce que je sais, vu, vécu. Et j'ai donc pointé du doigt mon ancien employeur parce qu'ils étaient déjà connus pour des problèmes et qu'ils continuent toujours maintenant, et je pense que rien ne les empêchera de continuer.

**Il est d'ailleurs étonnant que vous ne le citiez jamais dans votre livre. Vous parlez bien du Subutex, et on sait qu'il s'agit de Merck, mais vous ne l'écrivez pas, pourquoi ?**

Ce qui est important, c'est de mettre à la disposition du grand public les pratiques d'un laboratoire. Mon objectif n'est pas que la justice poursuive Merck en particulier, même si c'est de ce laboratoire qu'il s'agit, mais de pointer une évolution du milieu pharmaceutique, décrire mes vingt années dans ce monde où il y avait, pour faire simple, un âge d'or où tout

allait bien, où il était facile de vendre et d'enregistrer des médicaments, et une période beaucoup plus tendue pour différentes raisons et pointer les dérives qui sont apparues et accentuées durant ces dix dernières années. Certains labos se sont fait piéger et ont dû payer des indemnités colossales aux Etats-Unis. Et étonnamment, en France, aucun laboratoire n'a été poursuivi exception faite de Servier. Aucun.

### **Comment l'expliquez-vous ?**

C'est simple : par la collusion entre certains laboratoires et les pouvoirs publics. C'est une rumeur, mais tellement tenace : Sanofi alimenterait les caisses noires de l'Elysée et de certains partis. Prenez le cas Cahuzac, vous pensez vraiment que ce n'est que pour 600 000 € qu'on l'emmerderait ? Pour ce prix-là, les banquiers suisses n'assurent même pas le secret bancaire contre la pression exercée par un gouvernement qui souhaite des informations. Ils le font pour un minimum de 10 millions d'€.

### **Alors rumeurs mises à part, vous êtes en train de dire qu'il y a beaucoup plus de collusions entre pouvoir public et laboratoires en France qu'aux Etats-Unis ?**

Ah oui, c'est une certitude. Attention, je ne dis pas que les États-Unis sont le paradis de l'honnêteté et financière et intellectuelle. Il ne faut pas rêver non plus. Mais j'ai remarqué qu'outre-Atlantique, ces histoires obscures de collusions finissent toujours pas sortir dans la presse notamment, et ça fait toujours très mal.

### **Prenons un cas concret, que vous inspire de lire dernièrement dans la presse que contre l'autisme, l'usage d'anti-diurétique pourrait s'avérer très avantageux ?**

Dans quel sens posez-vous cette question ?

### **Est-ce que ce n'est pas là, l'exemple d'un détournement thérapeutique avec l'appui des médias ?**

Je vais répondre en une phrase : les antidiurétiques ne sont plus protégés par des brevets, dont il n'y aura aucun développement...

### **Et il faut donc tout mettre en œuvre pour en assurer la pérennité commerciale...**

Exactement.

### **Ce livre que vous sortez, c'est quoi ? Un pavé dans la mare ? Un brûlot ? Un simple témoignage de pratiques sordides ?**

C'est beaucoup plus qu'un simple témoignage, ça c'est sûr. Mon objectif final c'est de démontrer que le fonctionnement du médicament dans le sens très large ouvre la porte d'une certaine forme d'une dictature. Qu'est-ce que la dictature ? C'est un pouvoir exercé par un petit cercle – on croit toujours que c'est une personne mais ce n'est pas possible ; la dictature peut être incarnée par une seule personne, mais le pouvoir est exercé par plusieurs. Il y a toujours un noyau pour appuyer le chef. L'industrie du médicament peut devenir ça. Pourquoi ? Parce que la chaîne – depuis la naissance de la molécule jusqu'à, éventuellement, la répression – est entre les mains d'un tout petit cercle, qui ne souffre aucun contrôle, qui œuvre dans la plus totale opacité et qui génère des montagnes d'argent. Il existe des industriels

honnêtes, je l'ai dit. Mais ceux-là sont soit, naturellement honnêtes, soit – et c'est plus fréquent – se rachètent une conduite après avoir payé des dizaines voire des centaines de millions de dollars d'amende. Si vous tombez sur des malfrats qui jouissent qui plus est de l'appui des politiques, là, on est dans ce qui s'apparente à une dictature.

**C'est plutôt le portrait-robot de la mafia... mais admettons. Donc vous dénoncez une dictature du médicament avec ce livre...**

Oui, appelons un chat un chat. Ce n'est pas une dictature générale, je reviens sur ce que j'ai dit, il n'y a que quelques moutons noirs. Mais la porte est ouverte pour cette dérive, le système permet qu'il croisse, je dirais presque en toute impunité. Chaque étape du médicament est propice pour développer cette dérive. Le développement d'un médicament est assuré par les industriels et ils arrosent toute la chaîne du médicament. À tous les maillons de la chaîne, l'industrie pharmaceutique est incontournable : financement de l'ex-Afssap, l'ANSM (grâce à une taxe prélevée sur les labos et aux redevances), financement d'associations de malades – de mémoire, c'était quelque chose comme 5 millions d'€ en 2009) –, financement de la formation continue des médecins, des congrès, de la presse médicale (comme l'un des plus influents, « Le Quotidien du Médecin », financé à 60 % par la publicité), financement des campagnes de sensibilisation et j'en passe. Les laboratoires arrosent tout le monde !

Retrouvez la suite de l'interview la semaine prochaine sur le site [principes-de-sante.com](http://principes-de-sante.com)

## *Vaccination contre le cancer du col de l'utérus*

### **Décès de la québécoise Annabelle Morin**

**Sources:** Réseau de télévision TVA, émission Denis Lévesque, Groupe Facebook pour Annabelle Morin, Entrevue de Paul Arcand avec Mme Linda Morin à la radio 98,5 Montréal, la radio parlée

**Publications:** décembre 2010



**Message extrait de Facebook:** Information à prendre très au sérieux par rapport à l'administration de ce nouveau vaccin GARDASIL qui est donné aux jeunes filles dans les écoles du Québec contre le VPH (virus du papillome humain) pour prévenir le cancer de l'utérus ([01](#)). Ce vaccin est-il vraiment nécessaire ?

Ce groupe a été conçu dans le but de vous informer sur les effets graves que le vaccin GARDASIL a déjà causés.

Ma cousine Annabelle Morin ...est décédée le 9 décembre 2010 à l'âge de 14 ans. Elle était en très bonne santé et débordante d'énergie. La cause de son décès reste encore inconnue, mais il y a des fortes chances que l'administration du vaccin GARDASIL en soit la cause!

S.V.P. N'oubliez pas que la vaccination au Gardasil se donne dans toutes les écoles du Québec. En 4e année primaire et en secondaire 3. Donc, il est très important d'informer toutes les personnes concernées. Envoyez une invitation à tous vos amis Facebook.

## Une mort inexpiquée

Le **Bureau du coroner** ne peut pas expliquer avec précision ce qui a entraîné la mort d'une adolescente de 14 ans décédée quelques jours après avoir reçu sa deuxième dose du vaccin Gardasil. Le 9 décembre 2008, **Annabelle Morin**, 14 ans, a été retrouvée inconsciente dans son bain à Laval. C'est sa mère qui a fait la macabre découverte. L'adolescente avait reçu quelques jours auparavant la deuxième dose du **vaccin Gardasil**. Ce dernier protège contre certaines souches du VPH (virus du papillome humain) qui peuvent causer le cancer de l'utérus. Annabelle Morin a reçu la première dose du vaccin le 9 octobre 2008. Quelques jours plus tard, le 25 octobre, la jeune femme a des malaises, est étourdie et a des pertes de mémoire. Les symptômes sont si sérieux qu'elle est transportée à l'hôpital Sainte-Justine. Après cet événement, la jeune femme n'éprouve pas d'autres malaises, jusqu'à son décès.

Le rapport du coroner, qui conclut d'une mort par noyade, ne prouve pas hors de tout doute que l'administration du vaccin a causé la mort de l'adolescente, mais il n'écarte pas cette cause non plus. Il fait mention d'une mort naturelle qu'on ne peut pas expliquer. De son côté, la mère de la jeune fille est certaine qu'il y a un lien entre la mort d'Annabelle Morin et le vaccin. *«C'est un combat que je livre tous les matins quand je me lève. Je me donne une raison pour continuer à être la mère d'Annabelle. C'est un peu ma raison de vivre en ce moment. C'était ma fille unique. Je vais être mère jusqu'au bout. Faut pas que ça arrive à d'autres mères»*, explique Linda Morin.

### Recommandations du coroner

Le coroner **Michel Ferland** soulève des questions sur le programme de vaccination du VPH. Il fait des recommandations à **Santé Canada**, au **Ministère de la Santé et des Services sociaux** ainsi qu'à la **Santé publique** et leur demande de mieux informer la population sur les effets indésirables du vaccin. Michel Ferland mentionne qu'aux États-Unis, le **National Vaccine Information Center** répertorie **78 décès** reliés à la vaccination du Gardasil. Il aimerait que des études plus poussées soient effectuées au Québec et au Canada. L'avocat de Linda Morin, **Me Jean-Pierre Ménard** croit que l'attitude du milieu médical par rapport au vaccin doit changer. *«Un vaccin, c'est un acte médical sérieux, il n'y a pas de vaccins sans risques et dire ça ce n'est pas être antivaccins»*, mentionne-t-il.

**Emission Radio sur le décès d'Annabelle à écouter :**

<http://soundcloud.com/partyradio/entrevue-avec-paul-arcand-et-linda-morin>

**Emission TV sur le décès d'Annabelle à écouter :**

[http://www.youtube.com/watch?v=h8Llf2ygYr8&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=h8Llf2ygYr8&feature=player_embedded)

**Emission Française sur les accidents du Gardasil. Très intéressant !!**

[http://www.youtube.com/watch?v=OQy2GVsoldY&feature=player\\_detailpage](http://www.youtube.com/watch?v=OQy2GVsoldY&feature=player_detailpage)

**Devenues stériles après le Gardasil: deux sœurs portent plainte**

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-devenues-steriles-apres-le-gardasil-deux-soeurs-deposent-plainte-123111010.html>

**NB:** Ces effets de modification du cycle menstruel après le Gardasil ne sont PAS rares! Si on épéluche des centaines de témoignages de par le monde, c'est un effet anormal (toutes autres causes exclues) qu'on retrouve anormalement souvent et cela aurait donc tout à fait permis, si du moins la volonté avait existé en haut lieu, de prendre en compte ce signal évident de pharmacovigilance.

De la même façon que [le vaccin anti-hépatite B détruit les cellules du foie](#), il semble hélas que le tropisme du vaccin HPV en terme d'effets secondaires concerne davantage la sphère génitale que les autres vaccins: kystes ovariens multiples après ces vaccins, inflammations du pelvis, etc etc.

En 2012, des chercheurs avaient publié dans le *British Medical Journal* le cas d'une ménopause précoce survenu chez une jeune fille de 16 ans vaccinée avec le Gardasil et avaient conclu à une causalité probable avec le vaccin, toutes les autres causes ayant été exclues. Ils estimaient **URGENTE** l'investigation approfondie de cette question, vu le très grand nombre de jeunes filles pouvant être concernées après une telle vaccination de masse....

## **Crainte d'un scandale sanitaire**

(04/01/2012)

- [Vaccin contre le cancer du col de l'utérus: témoignage](#)
- [Dr Vander Steichel : "Rien ne justifie les propos alarmistes"](#)
- [Onkelinx : "Un rapport complet"](#)
- [Déjà 97 décès avérés aux États-Unis](#)
- [Victime du vaccin contre le cancer du col de l'utérus](#)

**Le Gardasil et le Cervarix, deux vaccins contre le cancer du col de l'utérus, seraient très dangereux pour les jeunes filles**

Feu de paille ou scandale sanitaire qui menace la Belgique et d'autres pays d'Europe ? Seuls le temps et des études complémentaires le diront. Pour l'heure, c'est une étude canadienne qui inquiète et jette le doute sur l'efficacité et la dangerosité de vaccins contre le cancer du col de l'utérus en circulation en Belgique et, surtout, préconisé par les autorités chez les jeunes femmes.

Les deux médicaments incriminés, le Cervarix de GSK et le Gardasil des laboratoires Sanofi Pasteur MSD, utilisés pour lutter contre les papillomavirus (HPV) – responsables notamment du cancer du col de l'utérus – comporteraient une longue liste d'effets secondaires graves. Parmi ceux-ci, précise l'étude réalisée par deux chercheurs de l'Université de Colombie-Britannique, figurent des risques de convulsions, de paresthésies, de paralysies, ainsi que des syndromes de fatigue chronique et même... des décès, entre autres.

Une sacrée mauvaise nouvelle pour les 26.000 élèves de l'enseignement secondaire wallon et bruxellois qui se sont vu proposer, en cette année scolaire, une vaccination (au Cervarix) gratuite par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En Flandre, plus de 30.000 jeunes filles de 12 ans et plus ont répondu, l'année dernière déjà, par la positive, influencées par la campagne de vaccination menée par le ministère de l'Enseignement.

Si une élève du secondaire, Magalie (lire ci-dessous), regrette de s'être fait administrer le pendant du Cervarix, c'est la multiplication de cas de victimes qui pourrait prouver la dangerosité de tels vaccins. Comme le souligne André Pauwels, secrétaire général du Conseil supérieur de la santé (CSS), "c'est un cas sur des milliers de patientes qui ont reçu le vaccin. Il y a des effets secondaires connus, ici et là, mais les cas d'effets secondaires graves devraient être très rares. En étude clinique et dans la réalité, les résultats sont malheureusement parfois différents".

Cependant, précise-t-il encore, "nous avons rendu notre avis sur ces médicaments il y a quelques années. Aujourd'hui, nous revoions cet avis car des vaccins plus efficaces existent désormais. À l'époque, les données disponibles sur ces deux vaccins portaient sur une courte période."

Et c'est justement ce que dénonce l'étude canadienne : le manque de données sur le long terme prouvant l'efficacité de ces deux vaccins. Le cancer du col de l'utérus ne se déclare, parfois, qu'au bout de... 40 ans. Des craintes déjà formulées dans des revues médicales internationales, il y a 5 ans. La medical letter indiquait ainsi : "Il reste à déterminer si l'immunité persistera assez longtemps, sans injection de rappel, pour protéger tout au long de la vie contre le développement du cancer du col de l'utérus..."

En 2009, ce sont deux cas concrets qui se faisaient connaître en France. Deux jeunes femmes, prises de crises de paralysie intempestives, dénonçaient alors le Gardasil et demandaient à être indemnisées.

Ch. V. © La Dernière Heure 2012

## Déjà 97 décès avérés aux États-Unis

(04/01/2012) © Christophe Bortels



### Nos ministres compétents se déclarent incompetents ou ignorants sur le sujet

**BRUXELLES** Hier, le cabinet de la ministre de la Santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles Fadila Laanan (PS) a répondu qu'il existait des mesures de vigilance face aux éventuels

dangers du vaccin contre le cancer de l'utérus proposé dans les écoles du réseau officiel. La ministre a par ailleurs précisé qu'elle ne souhaitait pas s'immiscer dans le débat scientifique...

Pour mémoire, elle indiquait, fin août 2011, que la Communauté flamande proposait une telle vaccination via la médecine scolaire depuis septembre 2010, que le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) – qui produit des études scientifiques pour documenter les pouvoirs publics – recommandait l'introduction combinée de la vaccination et du dépistage et que le Conseil supérieur de la santé recommandait depuis 2007 l'introduction de ce vaccin dans les programmes de vaccination.

Fadila Laanan concluait toutefois que "si des éléments nouveaux devaient amener à reconsidérer le rapport risques/bénéfices, il est évident que les recommandations et les décisions qui s'ensuivront seraient prises". Ce communiqué faisait suite à un courrier adressé à la ministre par le collectif Initiative citoyenne, qui pointait les risques liés aux vaccins contre le cancer du col de l'utérus.

"Aux États-Unis, les vaccins Gardasil et Cervarix ont déjà officiellement entraîné à ce jour 22.194 effets secondaires et 97 décès", rapportait le Collectif dans sa lettre. Du côté de la ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet (CDH), on ne souhaite pas réagir, la campagne de vaccination étant du ressort de la ministre de la Santé.

© La Dernière Heure 2012

## Vaccination HPV pour cancer du col

*Tout d'abord, souvenez-vous (un bref historique)....*

**En novembre 2008, en Belgique, les hebdomadaires Knack & Le Vif l'Express publiaient des articles mettant en lumière les énormes conflits d'intérêts en matière de vaccination HPV. On pouvait notamment y lire que 4 des 5 experts du Conseil Supérieur de la Santé (CSS) belge ont ou ont été rémunérés par les deux grands fabricants, GSK ou Sanofi.** Ca nous fait donc 80% de gens en conflits d'intérêts qui ont pourtant fait les recommandations concernant cette vaccination chez les jeunes filles....

**Mme Onkelinx** n'hésitait pourtant pas à répondre, déjà à l'époque qu'elle ne voyait "*pas de raison de douter de l'intégrité des experts*". Le Vif et le Knack sont violemment attaqués par l'industrie pharmaceutique qui leur reproche un mauvais journalisme. Le journal Le Soir descend en flammes ses confrères du Vif l'Express accusés de "*journalisme partial*"...Très peu de temps après, le 3 décembre 2008, le journal Le Soir publie tout de même l'opinion de la Ministre Catherine Fonck qui dit s'opposer à la vaccination HPV en médecine scolaire [alors que, faut-il le rappeler, la même personne avait co-signé, quelques mois plus tôt une lettre de "sensibilisation" à l'opportunité de cette vaccination avec Marie Arena, lettre adressée à toutes les jeunes filles de 12 à 15 ans en Communauté française!]

A présent en Belgique, malgré tous les accidents survenus mondialement suite à cette vaccination et les doutes sur son efficacité à long terme, voilà que les autorités flamandes ont déjà approuvé la vaccination HPV dans le cadre de la médecine scolaire pour la rentrée prochaine!

Les gynécologues, régulièrement visités par l'industrie pharmaceutique inondent leurs salles



d'attente d'affiches et de flyers des fabricants ou de la fondation contre le cancer [fondation NON indépendante, rappelons-le]. Un gynécologue à qui j'ai moi-même posé la question de savoir s'il était au courant qu'il y avait du borate de sodium (poison entrant dans la composition de la mort aux rats) dans le Gardasil m'a témérairement répondu "non mais je ne suis pas spécialiste des vaccins" et se donne bonne conscience en faisant surtout le Cervarix, le vaccin concurrent.... Il y a quelques mois encore, Mme Onkelinx répondait à une question parlementaire sur le frottis qu'elle s'alignait ainsi, en ne le remboursant plus que tous les 2 ans sur les recommandations internationales.

D'un côté, Mme Onkelinx a donc contribué au déremboursement du frottis annuel, sans danger et responsable A LUI SEUL d'une réduction de la mortalité par ce type de cancer de 80% et d'un autre, elle a élargi, dans le cadre de son "*plan cancer*" l'âge du remboursement du vaccin au-delà même des recommandations du Conseil Supérieur de la Santé, soit jusque 19 ans, prétendant avoir reçu de très nombreuses lettres notamment d'associations de patients (financées par qui la plupart du temps?)

**ON FOULE DONC UNE NOUVELLE FOIS AU PIED LE PRINCIPE DE PRECAUTION! ON NE TIRE AUCUNE LECON! L'INDUSTRIE RESTE LE SEUL MAÎTRE A BORD, AU DETRIMENT DE LA SANTE PUBLIQUE. L'INDUSTRIE SAIT QUE SANS CAUTION OFFICIELLE ET SANS REMBOURSEMENT, LES GENS NE SE PRECIPITERONT SANS DOUTE PAS AUTANT VERS SES PRODUITS HASARDEUX MAIS TRES LUCRATIFS...**

**Ca ressemble furieusement au scandale du H1N1 tout cela, vous ne trouvez pas? Les mécanismes ne sont-ils pas exactement les mêmes?**

**En mars 2010, une nouvelle publication co-écrite par un gynécologue- obstétricien suisse et par une journaliste INDEPENDANTE vient confirmer qu'il y a bien de gros soucis de conflits d'intérêts avec cette vaccination-là également! Cet ouvrage vient démontrer que les journalistes du Knack et du Vif avaient pleinement raison d'écrire les résultats de leur investigation, à l'époque déjà...**

Alors que des médecins non encore assez informés se contentent de dire que ces vaccins sont juste "un luxe", cet ouvrage invite à se rendre compte qu'au-delà des doutes sur l'efficacité du vaccin, il y a également des faits accablants quant à ses risques...Il met en lumière la nécessité d'un véritablement consentement éclairé ce qui est en conformité avec la loi.Mais, pour qu'un tel consentement éclairé puisse être effectué A TEMPS, encore faut-il que la presse grand public fasse réellement son job... elle aussi A TEMPS! Car, on le voit, on peut difficilement compter sur l'objectivité et la lucidité de la Ministre Onkelinx ou sur l'objectivité d'associations de gynécologues qui comptent les producteurs de ces vaccins comme sponsors !

**: Un groupe de médecins des Antilles signale que la protection, détectée par la présence d'anticorps tombe à 17% des vaccinées 3 ans à peine après la vaccination (comme on n'a pas de recul plus grand, qu'advient-il après ?) et surtout ils affirment que si le vaccin est administré à une femme déjà contaminée, ce dernier provoque des lésions précancéreuses qui se transforment en cancer par la suite.**

## **Le vaccin anti-HPV, un cas d'école de pharma-business?**

Catherine Riva/Jean Pierre Spinosa

**« Leur livre éclaire de manière spectaculaire les rouages et les enjeux d'une entreprise de marketing sans précédent. »**

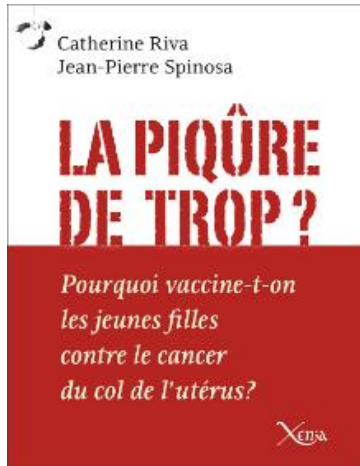
*Dr Martin Winckler*



« *Les pièces du puzzle ont rarement été assemblées de manière aussi complète, intelligible, informative et réfléchie que dans ce livre.* »

Abby Lippman (épidémiologiste canadienne)

## ***La piqûre de trop?***



### ***Pourquoi vaccine-t-on les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus?***

Le vaccin anti-HPV, également appelé «vaccin contre le cancer du col de l'utérus» a été salué comme une avancée médicale extraordinaire. Mis sur le marché en 2006 aux Etats-Unis, dans l'Union européenne et en Suisse, il a rapidement été inclus dans les calendriers vaccinaux de nombreux pays industrialisés, au motif que le cancer du col représentait le «deuxième cancer le plus meurtrier chez la femme». Aujourd'hui, plusieurs dizaines de millions de doses ont déjà été distribuées et de nombreuses campagnes nationales de vaccination sont en cours. Jusqu'il y a peu, les jeunes femmes qui envisageaient de séjourner aux Etats-Unis devaient montrer la preuve qu'elles étaient vaccinées. Mais le cancer du col est-il véritablement un problème de santé publique dans les pays riches ? Que sait-on de l'efficacité et de la sécurité des deux vaccins disponibles ? De quelles données cliniques dispose-t-on réellement ? Et surtout, comment ce vaccin a-t-il pu s'imposer à une vitesse aussi foudroyante, en dépit de son prix record ?

Ce livre remonte la piste d'une *success story* inédite. Il fait le point sur les connaissances, détaille les résultats des études disponibles, les questions qui restent sans réponse et le fantastique dispositif de « sensibilisation » mis en place par les fabricants. Enfin, il pose la question de la vaste nébuleuse de conflits d'intérêt qui entoure ces vaccins et souligne la difficulté d'obtenir des informations à ce sujet. De nombreux éléments mis à jour dans cette enquête n'ont pas été communiqués au grand public. Cet ouvrage est destiné notamment à tous les parents que l'on encourage à faire vacciner leurs filles – afin qu'ils puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause.

*Le Dr Jean-Pierre Spinosa est gynécologue-obstétricien à Lausanne, en Suisse. Catherine Riva est journaliste indépendante.*

**Les effets indésirables du Gardasil se dénombrent par milliers**

Les témoignages pleuvent contre le vaccin du Gardasil. De grâce, faites vos recherches et ne vous laissez pas avoir. Actuellement, dans nos écoles du Québec, les jeunes filles sont vaccinées avec le Gardasil. Si votre enfant a plus de 14 ans, l'école n'a plus obligation de demander votre consentement. Le Gardasil est relié à des effets secondaires graves et même, à de plus en plus de morts. À l'école où je travaille, aujourd'hui, mes étudiantes faisaient la file pour recevoir le vaccin Gardasil...

Selon les documents publiés par *Judicial Watch*, encore huit décès durant seulement les quelques derniers mois ont été reliés au Gardasil, le vaccin de Merck & Co qui cible le papillomavirus humain (HPV) sexuellement transmissible et que de nombreux États [des USA] envisagent de rendre obligatoire pour toutes les écolières.

**Il y a aussi eu encore 1.824 réactions indésirables au médicament, ce qui porte le nombre total des problèmes connus à 3.461, selon le groupe d'intérêt public qui enquête et poursuit la corruption gouvernementale.**

" À la lumière de ces informations, il est inquiétant de constater que l'État et les gouvernements locaux puissent autoriser d'une façon ou d'une autre ce vaccin pour les jeunes filles, " a déclaré Tom Fitton, le président du groupe. " **Ces rapports de réactions indésirables suggèrent non seulement que le vaccin provoque de graves effets secondaires, mais pourrait même être fatal.** "

WND a rapporté précédemment comment Merck avait fait pression sur les législateurs de l'État pour qu'ils exigent la vaccination, mais ils ont renoncé après que ces activités aient été dévoilées.

WND a aussi signalé qu'un chercheur clé sur le papillomavirus humain, la cible du Gardasil, a signalé qu'il avait besoin de davantage de tests, et comment même les Centres de Contrôle des Maladies ont suggéré que le vaccin ne devrait pas être obligatoire.

La controverse était à l'origine dans le projet de l'État et les autres exigences du gouvernement de vacciner les écolières contre une infection transmise uniquement par contact sexuel.

La cible de ce vaccin est le cancer du col de l'utérus, car les études montrent que celles qui ont le HPV ont une plus grande chance de développer plus tard un cancer du col de l'utérus. Toutefois, les opposants notent que ce genre de cancer se développe le plus souvent chez les femmes plus âgées, alors que le plan exige que les jeunes filles dès l'âge de 11 ou 12 ans soient vaccinées. Ils citent le manque de preuves que le vaccin puisse avoir un impact plus tard dans la vie.

*Judicial Watch* dit qu'il a obtenu des documents de la *US Food and Drug Administration* (FDA), sous la *Freedom of Information Act*, qui détaillent 1.824 nouveaux cas.

Ces cas ne comportent pas moins de huit décès liés au vaccin, en sus des trois signalés parmi les 1.637 effets indésirables rapportés plus tôt.

Parmi les nouvelles informations de *Judicial Watch*:

L'information a été reçue ... concernant une jeune femme de 17 ans qui, en juin 2007 ... a été vaccinée avec une première dose de Gardasil ... Au cours de la soirée du même jour, la patiente a été retrouvée inconsciente (sans vie) par sa mère. La réanimation a été effectuée par le médecin d'urgence, mais en vain. La patiente est décédée par la suite (sic).

L'information a été reçue ... concernant une fillette de 12 ans avec un passé d'insuffisance de l'aorte et de la valve mitrale ... qui a été vaccinée le 1er mars 2007 au bras gauche par la médecine interne avec une première dose de Gardasil ... Le 1er mars 2007, la patiente a été présentée au service des urgences avec une tachycardie ventriculaire et est décédée.

Les informations originales et les suivantes ont été reçues d'un médecin. Elles concernent une fillette en bonne santé de 13 ans qui a été vaccinée avec la première doses et la deuxième de Gardasil. Ultérieurement, la patiente a eu ... une paralysie en bas de la poitrine, des lésions du nerf optique ... À l'époque de ce rapport, la patiente n'avait pas récupéré.

Le flot de réactions indésirables signalées durant l'année 2007 à la FDA par le biais du *Vaccine Adverse Event Reporting System*, comprenait 347 réactions graves.

*Judicial Watch* dit : " Sur les 77 femmes ayant reçu le vaccin durant leur grossesse, 33 ont subi des effets indésirables allant de l'avortement spontané à des anomalies fœtales. D'autres effets secondaires graves continuent à être signalés, dont, la paralysie, la paralysie faciale périphérique de Bell, le syndrome de Guillain-Barre, et les attaques d'apoplexie, "

Et ces chiffres ne peuvent même pas inclure tous les cas, dit *Judicial Watch*. Il a été intenté cette semaine une poursuite contre la FDA pour avoir omis de répondre intégralement aux demandes d'informations concernant le vaccin.

*Judicial Watch* voulait précisément l'accès à la correspondance concernant le vaccin entre Merck et la FDA, les communications entre la FDA et GlaxoSmithKline, qui travaille sur un vaccin similaire baptisé Cervarix, et les rapports des consommateurs, des professionnels de la santé et les autres problèmes en ce qui concerne le vaccin contre le HPV.

Lorsque les problèmes ont surgi de l'enquête de l'organisation sur le vaccin contre le HPV, et que les premiers rapports ont commencé à arriver, Fitton les a décrit comme " un catalogue d'horreurs.

Des officiels avec *Abstinence Clearinghouse* ont noté dans une monographie que des groupes incluant la *Texas Medical Association*, l'*American Academy of Pediatrics*, l'*Association of American Physicians and Surgeons*, et l'*American Academy of Environmental Medicine* se mettent publiquement en grève contre la vaccination obligatoire.

Le groupe a déclaré : " Le raisonnement de ces associations médicales est clair. Ils ne sont pas opposés aux progrès de la médecine, et soutiennent certainement tous les efforts visant à lutter contre les maladies mortelles. Le problème, tel que le voient ces organisations, réside dans le fait que le médicament a subi seulement trois ans et demi de tests, laissant la communauté médicale quelque peu dans le noir quant aux effets indésirables graves pouvant résulter à long terme. "

" Avec le potentiel d'effets indésirables graves il y a la question de l'efficacité. Il est évident qu'après environ quatre ans l'efficacité du vaccin diminue de façon importante. La valeur à long terme de ce vaccin n'a pas encore été déterminée. Si elle disparaît dans les six ans, les filles et les femmes ont besoin de répéter la batterie d'injections qu'elles ont reçu à l'origine ? " Demande l'organisation.

Le Michigan a été le premier État à introduire un plan pour demander que le vaccin soit donné aux jeunes filles, mais la proposition a échoué. L'Ohio a aussi envisagé un plan qui a échoué en 2006.

Puis, en 2007, après l'agressive campagne de lobbying de Merck et la contributions de *Women in Government*, les législateurs d'au moins 39 États et de Colombia District ont travaillé sur le parrainage de ce genre de plans.

**Original** : [http://worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE\\_ID=58004](http://worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=58004)

Traduction de Pétrus Lombard pour [Alter Info](#)

[http://www.alterinfo.net/Les-effets-indesirables-du-Gardasil-se-denombrent-par-milliers\\_a11985.html](http://www.alterinfo.net/Les-effets-indesirables-du-Gardasil-se-denombrent-par-milliers_a11985.html)